



PROCES VERBAL DE SOUTENANCE
MASTER ACADEMIQUE EN SCIENCES DU LANGAGE

Session 2022 / 2023

Vue le décret exécutif n° 08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat.

Vue les arrêtés : n° 711 du 03 novembre 2011 fixant les règles d'organisation et de gestion pédagogiques communes aux études universitaires en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master et l'arrêté n° 712 du 03 novembre 2011 fixant les modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master et l'arrête n° 362 du 09 juin 2014 fixant les modalités d'élaboration et de soutenance du mémoire du master.

Vue la soutenance publique du mémoire intitulé :

The Impact of Educational Psychology Methods on Learners' Academic Performance: The Case of Primary School Students.

Par l'étudiant (e): **Mekki Sara**

Devant le jury composé de :

| | NOM ET PRENOM | Université d'exercice | GRADE | SIGNATURE |
|------------------------|-----------------------|-----------------------|-------|-----------|
| Président | Dr. Baya BENDERAH | Djelfa University | MCB | |
| Examineur | Dr. Hicham BOUKHACHBA | Djelfa University | MCB | |
| Directeur de recherche | Dr. Karima LADJEL | Djelfa University | MCB | |

Et après délibération, le jury attribue la note de 17/20



رئيس قسم اللغات الأجنبية
إمضاء: باية بن كراج
10 SEPT 2023

Fait à Djelfa le